BAROMETRE SANTE JEUNES ALSACE
12-25 ans

***Premiers résultats* – Thème Tabac**
Journée mondiale sans tabac

Les Baromètres santé sont des dispositifs d'enquêtes mis en place depuis 1992 au plan national par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Leur objectif est de mesurer régulièrement les opinions, connaissances, attitudes et comportements concernant la santé, afin de fournir des données pouvant contribuer à la définition, au ciblage et à l'évaluation des programmes et/ou actions de prévention.
Un certain nombre de baromètres santé ont déjà été réalisés par le CFES : baromètres santé adultes, baromètres santé médecins, baromètre santé jeunes, baromètre santé nutrition.

Une nouvelle enquête réalisée au plan national et dans 4 régions

Un nouveau baromètre santé national a été mis en place par le CFES à la fin de l'année 1999, auprès d'un échantillon de 13 700 personnes âgées de 12 à 75 ans. Quatre régions, Alsace, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire se sont associées à ce projet en réalisant des baromètres santé régionaux, concernant les jeunes âgés de 12 à 25 ans.
Le questionnaire d'enquête et la méthodologie utilisés pour ces baromètres régionaux étant identiques à ceux employés au niveau national, il sera ainsi possible de connaître la spécificité des situations régionales en matière de santé des jeunes.

En Alsace, un projet qui a bénéficié du soutien d'un vaste partenariat

En Alsace, le projet de Baromètre santé jeunes est né dans la mouvance des programmes régionaux de santé et a pu se concrétiser grâce au soutien financier du Conseil Général de Bas-Rhin, du Conseil Général du Haut-Rhin, de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Alsace (DRASS Alsace), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGS, DREES, Division sida), de la CNAMTS, de la MILDT, de l'OFDT, du HCSP, de la FNMF.
La mise en œuvre de l'enquête et l'analyse des résultats sont assurées par l'Observatoire régional de la santé d'Alsace (ORSAL), selon les orientations définies par un comité de pilotage associant les partenaires financiers du projet, ainsi que le Comité Régional d'Education pour la Santé en Alsace (CORESA), l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie d'Alsace (URCAM), le Rectorat d'Académie et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

1100 jeunes de la région interrogés sur des thèmes variés

L'enquête régionale a été réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1 100 jeunes alsaciens âgés de 12 à 25 ans. Le terrain de l'enquête a été confié à l'institut de sondage BVA et s'est déroulé simultanément, d'octobre à décembre 1999, pour les quatre enquêtes régionales et l'enquête nationale.
Les interviews téléphoniques ont porté sur les opinions, connaissances, attitudes et comportements des jeunes à propos de nombreux sujets de santé (perception de la santé, nutrition et activité sportive, tabac-alcool et drogues illicites, consommation de soins, accidents et prises de risque, violence et rapports sexuels forcés, sexualité et contraception, suicide et tentatives de suicide…).

Des premiers résultats à l'occasion de la journée mondiale sans tabac

La journée mondiale sans tabac donne l'occasion aux partenaires de ce projet de présenter les premiers résultats concernant le tabagisme des jeunes de la région. Les premiers résultats concernant les autres thèmes seront diffusés en septembre 2000.
Des analyses régionales plus approfondies seront ensuite développées et publiées régulièrement. Un rapport général présentant l'ensemble des résultats nationaux et régionaux sera diffusé à la fin de l'année 2001.

Observatoire régional de la santé d'Alsace
4, rue de Lausanne 67 000 STRASBOURG
Tél 03 88 36 53 12 Fax 03 88 35 60 82 e-mail orsal@club-internet.fr

Prévalence du statut tabagique déclaré des 12 – 25 ans selon le sexe en Alsace (en %)

	Garçons	Filles	Deux sexes
Non fumeurs	**63,5**	**67,1**	**65,3**
dont non fumeurs n'ayant jamais fumé	*33,1*	*36,3*	*34,7*
dont non fumeurs ayant déjà fumé	*30,4*	*30,8*	*30,6*
Fumeurs	**36,5**	**32,9**	**34,7**
dont fumeurs occasionnels	*7,6*	*9,1*	*8,4*
dont fumeurs réguliers	*28,9*	*23,9*	*26,3*
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace – CFES

Fumeur occasionnel : personne consommant moins d'une cigarette par jour, avec la réponse exprimée en nombre de cigarettes par semaine et mois.
Fumeur régulier : personne consommant au moins une cigarette par jour, avec la réponse exprimée en nombre de cigarette par jour.

Prévalence du statut tabagique déclaré des filles selon l'âge en Alsace (en %)

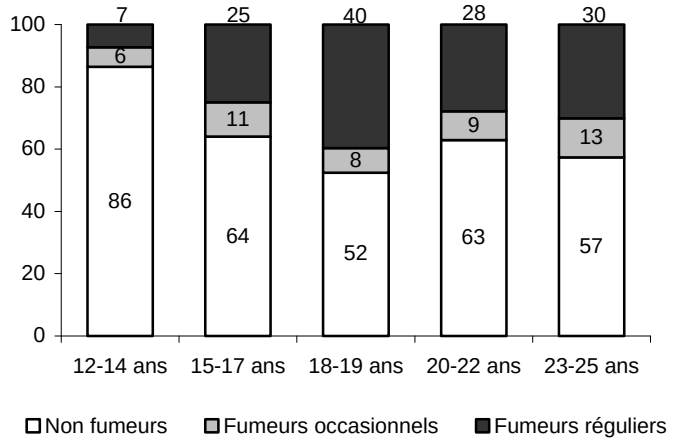

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace – CFES

Prévalence du statut tabagique déclaré des garçons selon l'âge en Alsace (en %)

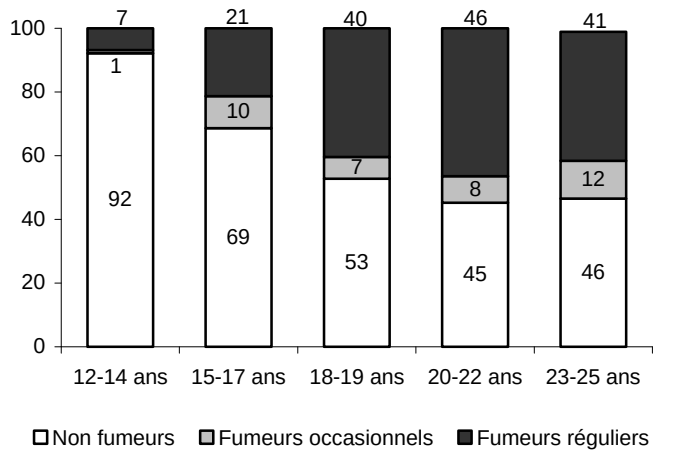

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace - CFES

Un quart des jeunes âgés de 12 à 25 ans fume régulièrement

En Alsace 35 % des jeunes de 12-25 ans déclarent fumer ; 8 % occasionnellement, 26 % régulièrement (au moins une cigarette par jour). Par alleurs, 31 % de jeunes ont déjà fumé dans le passé.

Parmi les fumeurs, la quasi-totalité des garçons et des filles déclarent fumer des cigarettes (98 %), le tabac à rouler n'étant consommé que par 24 % des fumeurs (deux sexes confondus). Le cigare (8 %) et la pipe (2 %) sont des modes de consommation beaucoup moins répandus.

La proportion de fumeurs augmente rapidement avec l'âge

Quel que soit le sexe la prévalence du tabagisme augmente rapidement avec l'âge.

Si la proportion de fumeurs occasionnels augmente fortement au début de l'adolescence, à partir de 15 ans, elle reste relativement stable et toujours inférieure à 13 %. La progression du tabagisme avec l'âge s'explique donc avant tout par l'augmentation du nombre de fumeurs réguliers.

Après 20 ans, les garçons fument significativement plus que les filles

Chez les filles, « seules » 13 % des 12-14 ans fument contre 48 % des 18-19 ans. A compter de 20 ans, la prévalence du tabagisme féminin semble diminuer pour se stabiliser aux alentours de 40 %.

Chez les garçons, la proportion de fumeurs augmente jusqu'à 20-22 ans, âge à compter duquel plus de la moitié des jeunes consomment du tabac.

Entre 20 et 25 ans la prévalence du tabagisme est significativement plus élevée chez les garçons que chez les filles.

On peut également noter que, tous âges confondus, les garçons sont de plus gros fumeurs que les filles. En effet, 33 % des fumeurs déclarent consommer plus de 10 cigarettes par jour contre seulement 13 % des fumeuses.

Prévalence standardisée de la consommation déclarée de tabac selon la région

	Non fumeurs	Fumeurs	Dont Fumeurs réguliers	Dont Fumeurs occasionnels	Non réponse	Total
France	**62,9**	**37,0**	30,5	6,5	**0,2**	**100,0**
Pays de la Loire	**56,5**	**43,2**	33,7	9,5	**0,3**	**100,0**
Nord-Pas de Calais	**67,1**	**32,8**	26,6	6,2	**0,1**	**100,0**
Picardie	**59,9**	**40,0**	34,2	5,8	**0,1**	**100,0**
Alsace	**63,6**	**36,3**	27,5	8,7	**0,1**	**100,0**

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace - CFES

Répartition des jeunes fumeurs déclarant vouloir arrêter de fumer selon l'échéance de ce projet (en %)

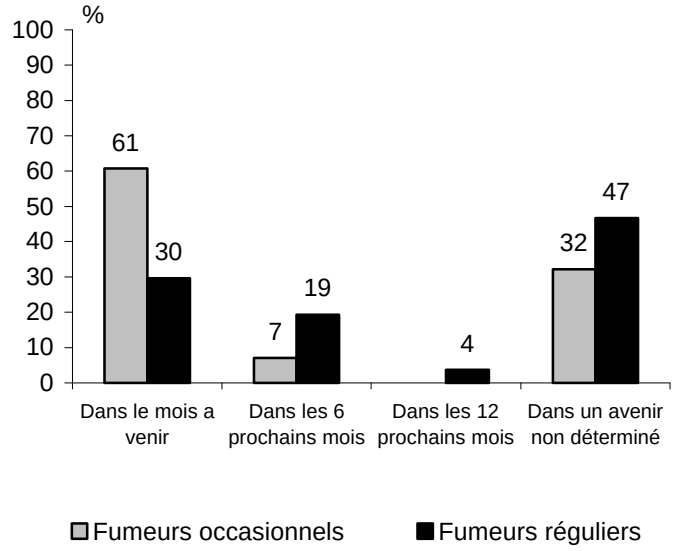

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace - CFES

Répartition des jeunes fumeurs déclarant désirer cesser de fumer selon le moyen qu'ils envisagent d'utiliser (en %)

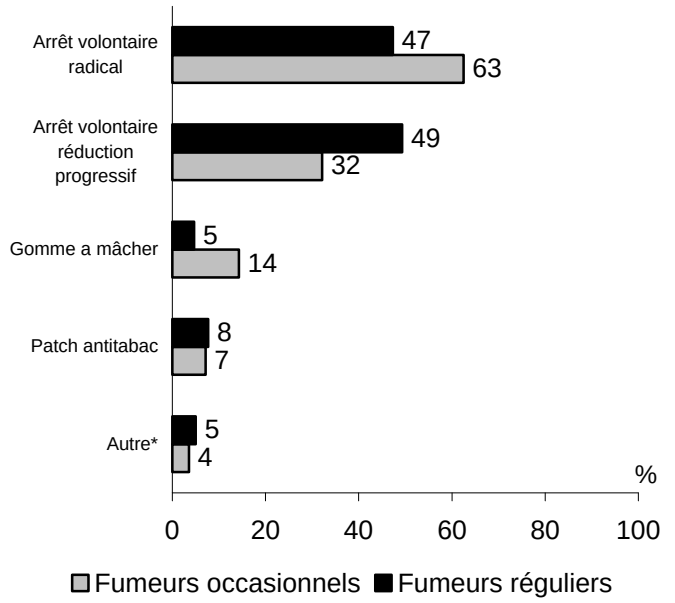

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace - CFES

En Alsace, les jeunes ne fument pas davantage que la moyenne nationale

La consommation de tabac varie sensiblement dans les régions étudiées. La prévalence standardisée, (c'est à dire à structure par âge identique) de consommation de tabac est significativement plus forte en Picardie et en Pays de la Loire qu'en Alsace. Notre région se situe, avec le Nord-Pas de Calais au niveau de la moyenne nationale.

Un jeune fumeur sur deux souhaite arrêter sa consommation de tabac

Parmi les fumeurs vivant en Alsace, 48 % des garçons et 54 % des filles souhaitent arrêter de fumer.

Ces jeunes envisagent de concrétiser ce projet d'arrêt dans le mois à venir pour 34 % d'entre eux, dans les six ou douze mois pour 20 %, et dans un avenir indéterminé pour les autres.

La proportion de jeunes souhaitant ne plus fumer est plus importante chez les fumeurs réguliers (57 %) que chez les fumeurs occasionnels (32 %). En revanche, ces derniers affirment vouloir mettre en œuvre plus rapidement leur projet d'arrêt que les fumeurs réguliers (61 % dans le mois à venir contre 30 % chez les fumeurs réguliers). On peut faire l'hypothèse que cette différence résulte de leur moindre dépendance.
Ce sont, par ailleurs, les fumeurs les plus jeunes qui comptent arrêter le plus rapidement (66 % dans le mois à venir pour les 12-14 ans, contre 24 % pour les 20-25 ans).

Parmi les fumeurs réguliers, rares sont ceux qui affirment vouloir arrêter de fumer avec l'aide d'un tiers : 87 % de ces jeunes veulent franchir ce cap seuls, 10 % souhaitent l'aide d'un médecin et 2 % préfèrent l'aide d'une autre personne.
Par ailleurs la plupart de ces jeunes (97 %) désirent arrêter de fumer par leur propre volonté : 47 % de manière radicale et 49 % progressivement. Les principaux autres moyens envisagés par les fumeurs réguliers pour en finir avec le tabagisme sont les patchs antitabac (8 %) et les gommes à mâcher (5 %).

Les motifs les plus souvent invoqués par ceux qui ont déjà arrêté de fumer sont le prix des cigarettes (21 %), la prise de conscience des risques liés au tabac (21 %), la peur de tomber malade (18 %), la lassitude (13 %) et la volonté d'avoir une bonne condition physique (12 %).

Proportion de jeunes craignant les maladies dues au tabac en Alsace (en %)

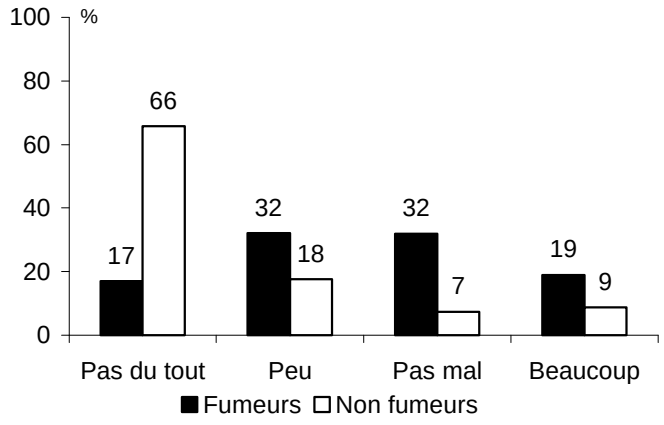

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace – CFES

Proportion de fumeurs déclarant ne pas respecter les zones non fumeurs (en %)

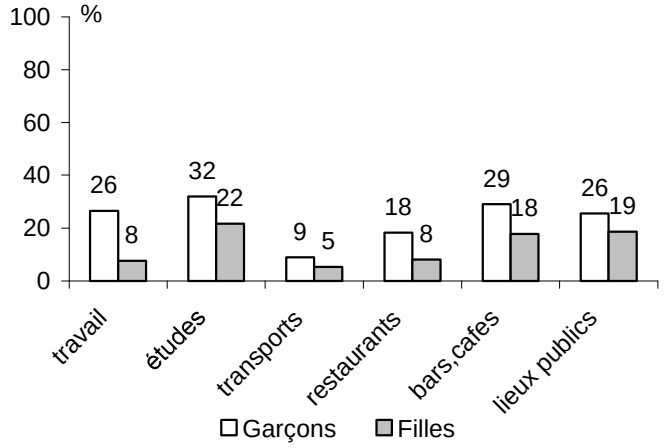

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace – CFES

Proportion de jeunes estimant que les zones non fumeurs ne sont pas respectées (en %)

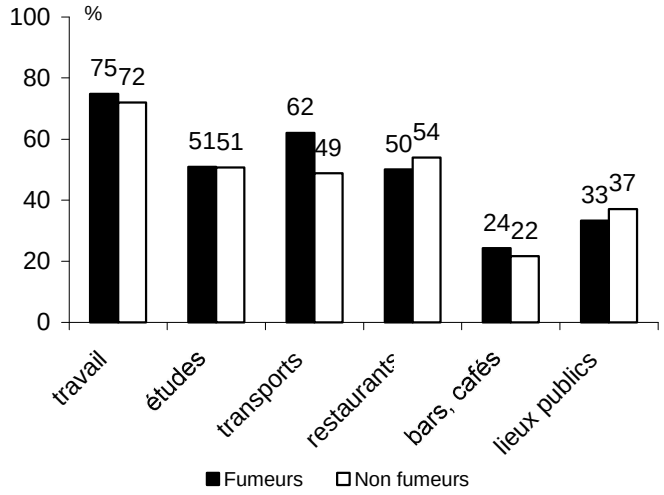

Source : Baromètre Santé 2000 / ORS Alsace – CFES

Le tabac : une drogue redoutée par les jeunes

En Alsace, deux jeunes sur trois (65 %) considère que le tabac est une drogue. Il s'agit même du premier produit cité, devant l'alcool (57 %) le cannabis (46 %), la cocaï ne (40 %) et l'héroîne (30 %). Par ailleurs, 28 % des jeunes affirment craindre « pas mal ou beaucoup » les maladies dûes au tabac, proportion qui atteint 51 % chez les fumeurs.

Tous s'entendent pour dire que c'est un produit dangereux :

- dès « qu'on essaye » pour 32 %,
- lorsque la consommation est occasionnelle pour 16 %
- lorsqu'elle est quotidienne pour 51 %.

Une très large majorité des jeunes (86 %) disent être très bien ou plutôt bien informés sur le tabac, même si ce sujet reste peu abordé dans les cabinets médicaux (chez les fumeurs, le sujet est abordé à 18 % à l'initiative du médecin et à 7 % à l'initiative du jeune).

Des zones non fumeurs globalement respectées

La création d'emplacements spécifiquement réservés aux fumeurs et aux non fumeurs dans les lieux collectifs fermés ou couverts date de la loi du 10 janvier 1991 dite loi Evin.

C'est dans les transports en commun que les zones non fumeurs sont les plus respectées, 93 % des jeunes affirmant ne pas y fumer. Cette proportion n'est que de 87 % dans les restaurants, de 77 % dans les bars, cafés et lieux publics. Quel que soit le lieu considéré, les garçons avouent moins bien respecter les zones non fumeurs

Toutefois, un décalage apparaît lorsque l'on compare ces pratiques et l'avis des jeunes sur le respect des zones non fumeurs. A la question « estimez-vous que les zones non fumeurs sont bien respectées » un jeune sur quatre répond « non » pour le lieu de travail, un sur deux pour les lieux d'études, les transports et les restaurants, et trois sur quatre pour les bars et cafés.